

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **27 mai 2013**

Délibération n° 2013-3929

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'université de Lyon dans le cadre du soutien au projet de l'Institut des épilepsies (IDEE)

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 17 mai 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 29 mai 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laurent, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Charrier, Daclin (pouvoir à M. Crédoz), Mme Vullien (pouvoir à M. Desseigne), MM. Barge (pouvoir à M. Petit), Passi (pouvoir à M. Lévêque), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Braillard (pouvoir à M. Rudigoz), Mme Cardona (pouvoir à M. Grivel), MM. Chabrier (pouvoir à M. Llung), Coulon (pouvoir à M. David G.), Ferraro (pouvoir à M. Martinez), Galliano (pouvoir à M. Guimet), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Havard (pouvoir à M. Gignoux), Huguot (pouvoir à M. Quiniou), Mme Laval (pouvoir à M. Barret), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Jacquet), Ollivier, Mmes Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), MM. Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Bernard R.), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : M. Arrue, Mme Bab-Hamed, M. Darne JC., Mme Perrin-Gilbert, M. Réale.

Conseil de communauté du 27 mai 2013**Délibération n° 2013-3929**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'université de Lyon dans le cadre du soutien au projet de l'Institut des épilepsies (IDEE)**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 mai 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Avec 500 000 personnes atteintes en France et 6 millions en Europe, l'épilepsie est une des causes les plus fréquentes de décès brutal non accidentel chez l'adulte jeune et représente une des principales sources de handicap chronique, dont le coût sociétal est estimé à 0,2 % du produit intérieur brut (PIB).

Une partie importante de ce coût sociétal est en rapport avec une inadéquation profonde entre, d'une part, l'impact de la maladie et, d'autre part les moyens mis en œuvre pour la combattre, que ce soit dans la formation ou l'information des professionnels et personnes concernés ou l'organisation des soins et de la recherche. En réponse à cette situation particulière, mise en exergue par le rapport publié en 2010 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur l'épilepsie en Europe, le Parlement européen a adopté la déclaration "on epilepsy" invitant les états membres à prendre des mesures concrètes en faveur de l'épilepsie.

Les institutions françaises, représentant les patients, les familles et les professionnels impliqués dans la prise en charge de l'épilepsie, sont réunies au sein du Comité national pour l'épilepsie (CNE), qui représente l'interlocuteur exclusif des pouvoirs publics et défend le développement d'un plan Epilepsie national répondant aux enjeux. C'est dans ce contexte que l'Institut des épilepsies (IDEE) entend apporter une contribution spécifique et significative à l'amélioration de la prise en charge des patients souffrant d'épilepsie, en agissant de manière coordonnée et synergique sur les différents leviers identifiés, à savoir la recherche, l'innovation, l'échange des meilleures pratiques, la diffusion des connaissances et l'évaluation des politiques de santé.

L'Institut des épilepsies, porté depuis 2007 par les Hospices civils de Lyon, la Fondation IDEE et le Ministère de la Santé, vise à créer une structure fédérative de référence unique en France et en Europe dont les objectifs principaux sont de :

- permettre des progrès de premier plan dans la prise en charge de la maladie épileptique,
- devenir un lieu de référence, d'échange et d'appui pour les patients, les familles, les professionnels et les responsables politiques dans le milieu de la santé concernés par cette maladie,
- participer au développement économique et à la lisibilité de l'excellence en santé de la Communauté urbaine de Lyon et de la région Rhône-Alpes.

4 médecins épileptologues reconnus sur le plan international dont 2 exercent au centre hospitalier universitaire (CHU) de Lyon sont à l'origine du projet IDEE.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine a fait le choix depuis une dizaine d'années de positionner les sciences de la vie au cœur de sa stratégie de développement économique. Les 3 axes thématiques majeurs de cette filière d'excellence sont l'infectiologie, le cancer et les neurosciences, domaine sur lequel se positionne le projet IDEE de création d'un Institut des épilepsies.

Par délibération n° 2008-4716 du Conseil du 21 janvier 2008, la Communauté urbaine s'est engagée à soutenir le projet IDEE et a approuvé l'individualisation d'une autorisation de programme dédiée à hauteur de 500 000 €.

L'institut aura vocation à remplir des missions nationales. Pour autant, il devra profiter d'un environnement local très favorable pour développer ses actions à ce niveau, et notamment adosser ces dernières sur les forces médicales, de recherche et industrielles particulières qui caractérisent le réseau épileptologique rhônalpin.

L'institut s'attaquera en priorité aux problèmes de la formation des professionnels, de l'information des patients et de leurs proches, et d'organisation d'une recherche clinique ciblant les sujets prioritaires pour la communauté épileptologique.

L'institut aura aussi pour objectifs spécifiques de favoriser :

- le développement de nouvelles technologies au profit de la prise en charge de patients souffrant d'épilepsie, en partenariat avec l'industrie,
- l'échange entre praticiens spécialisés en épileptologie au profit d'une meilleure prise en charge des patients,
- la communication autour de l'épilepsie, notamment sous l'angle culturel, dans le but de sortir cette maladie de l'ombre et de lutter contre la stigmatisation qui continue de l'affecter.

L'institut couvrira les champs épileptologiques de l'adulte, de l'adolescent et de l'enfant.

b) - Descriptif du projet IDEE

L'Institut doit s'incarner dans un bâtiment estimé à 1 500 mètres carrés de surface utile qui abritera :

- un espace de valorisation/d'innovation technologique de 500 mètres carrés : destiné aux industriels souhaitant y développer des activités de recherche et développement de produits diagnostics ou thérapeutiques innovants dans le domaine de l'épilepsie. 4 industriels se sont déjà engagés dans ce projet,
- un espace de recherche de 500 mètres carrés destiné à recevoir des équipes de recherche en épileptologie et des chercheurs pour des missions de durée variable,
- un centre de formation de 150 mètres carrés incluant un espace d'échanges entre professionnels spécialisés en épileptologie,
- un centre de ressources de 150 mètres carrés destiné aux patients et à leurs familles,
- un espace culturel de 100 mètres carrés visant à communiquer sur l'épilepsie de manière positive auprès des patients comme du grand public,
- un espace de 100 mètres carré destiné aux fondations comme IDEE et Neurodis, et autres institutions impliquées dans l'aide aux personnes souffrant d'épilepsie.

Les Hospices civils de Lyon se sont engagés à mettre à disposition de la Fondation IDEE, dans le cadre d'un bail emphytéotique, un terrain leur appartenant sur le site hospitalier Est. Ce terrain bénéficie d'un environnement médical et de recherche immédiat exceptionnel : l'hôpital Femme Mère Enfant abritant le service d'épileptologie pédiatrique, l'hôpital neurologique et neurochirurgical intégrant le service d'épileptologie adulte, le Centre d'exploitation et de recherche médicales par émission de positions (CERMEP) imagerie du vivant où se concentrent toutes les ressources de neuroimagerie fonctionnelle (dont 4 IRM), les 3 centres de recherche de l'agglomération en neurosciences regroupant un total de plus de 400 statutaires (Centre de recherche en neurosciences de Lyon, Institut des sciences cognitives, Institut de cellules souches du cerveau et de la moelle) et enfin, l'hôpital psychiatrique du Vinatier.

La maîtrise d'ouvrage du projet est confiée à la Fondation IDEE, sous l'égide de la fondation abritante Fondation pour l'université de Lyon. Le promoteur 6° sens a été sélectionné par la Fondation pour assurer une maîtrise d'ouvrage déléguée.

c) - Plan de financement prévisionnel et planning

Le budget du projet de construction du bâtiment IDEE est de 3 200 000 € TTC avec le plan de financement prévisionnel suivant :

Fondation IDEE **2 065 000 €**

. *Fonds disponibles pour l'immeuble* : 1 900 000 €

. *Fonds complémentaires* : 165 000 €

Fondation Université Lyon 1 **135 000 €**

Région Rhône-Alpes **500 000 €**

Communauté urbaine de Lyon **500 000 €**

Le dépôt du permis de construire est prévu en juin 2013. Les travaux débuteront en décembre 2013 et s'achèveront en décembre 2014.

d) - Modalités de soutien de la Communauté urbaine

Il est proposé que la Communauté urbaine soutienne ce projet IDEE à hauteur de 500 000 €, plus particulièrement affectés à la construction de l'espace destiné à l'accueil d'entreprises pour la valorisation et l'innovation technologique ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement de 500 000 € au profit de la Fondation pour l'université de Lyon dans le cadre du projet de l'Institut des épilepsies (IDEE),

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la Fondation pour l'université de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P03 - Soutien à l'enseignement supérieur, recherche, hôpitaux, individualisée sur l'opération n° 0P03O1527 le 21 janvier 2008 pour un montant de 500 000 € en dépenses.

4° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits à inscrire au budget principal - exercices 2014 et 2015 - compte 20422 - fonction 90 - selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 250 000 € en 2014,
- 250 000 € en 2015.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 mai 2013.